



VOL. 2, N°3,

REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES (RECOSH)

QUESTIONS MONETAIRES ET FINANCIERES EN AFRIQUE CENTRALE

EDITION 1 :
ANALYSE DE L'INFLATION, PAIE DES FONCTIONNAIRES
ET GOUVERNANCE DES COOPERATIVES

Editorial

Ivon Mingashang

Revue congolaise des sciences humaines et sociales :
au défi d'internationalisation, une structure
organisationnelle adaptée
Comité éditorial

Qualité de gouvernance des coopératives d'épargne et
de crédit (COOPEC) : l'apport du Conseil des Sages
*Sabine Patricia Mougou Mbenda,
Edson Niyonsaba Sebigunda, William Takam*

Évolution des prix intérieurs et activité économique
en RDC de 1960 à 2018 : analyse descriptive,
corrélation et politiques subséquentes.
Phanouel Kagufa, Pascaline Ntabugi B. et Bobo B. Kabungu

Analyse de Khi-carré : fondements, démarche, intérêt
et limites
Eugénie Kabali Hamuli et José Mangalu Mobhe Agbada

De la performance à la viabilité de la réforme sur la
paie par voie bancaire en RDC.
Évaluation par l'application d'un criterium pentagonal
Bobo B. Kabungu

Integrating Principles of Humanitarian
in Law Enforcement
Ivon Mingashang

CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES

ISSN :2957-6385 (print), ISSN : 2957-6393 (online)
Dépôt Légal : GM 3.02104-57162

<https://www.doi.org/10.59189/>

**REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES**

RECOSH

**CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES**

Vol.2, N°3, Juin 2023

Revue scientifique publiée par le Centre de Recherche
en Sciences Humaines (CRESH)
33, Avenue Comité Urbain, Kinshasa/Gombe.
Tél. : +243 999 572 549/829902039
Email : recosh@cresh-rdc.org et creshrdc2020@gmail.com
B.P. : 3474 Kinshasa I.

Avec l'appui de l'ONG ICEBERG

Dépôt Légal : GM 3.02104-57162
République Démocratique du Congo
© Tous droits réservés au CRESH.

Vol.2, N°3, Juin 2023

**REVUE CONGOLAISE DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES**

RECOSH

Editorial

Ivon Mingashang

**Revue congolaise des sciences humaines et
sociales : au défi d'internationalisation, une
structure organisationnelle adaptée**

Comité éditorial

**Qualité de la gouvernance des coopératives
d'épargne et de crédit au Cameroun :
l'apport du Conseil des Sages**

*Sabine Patricia MOUNGOU Mbenda, Edson
Niyonsaba Sebigunda, William Takam*

**Évolution des prix intérieurs et activité
économique en RDC de 1960 à 2018 :
analyse descriptive, corrélation et politiques
subséquentes.**

*Phanouel Kagufa , Pascaline Ntabugi B.
et Bobo B. Kabungu*

**Analyse de Khi-carré : fondements,
démarche, intérêt et limites**

*Eugénie Kabali Hamuli
et José Mangalu Mobhe Agbada*

**De la performance à la viabilité de la
réforme sur la paie par voie bancaire en
RDC. Évaluation par l'application d'un
criterium pentagonal**

Bobo B. Kabungu

**Integrating Principles of Humanitarian
in Law Enforcement**

Ivon Mingashang

CONGOLESE JOURNAL OF HUMAN
AND SOCIAL SCIENCES

Vol.2, N°3, Juin 2023

INSTANCES ÉDITORIALES

Comité Editorial	Ivon Mingashang, <i>Editeur en chef</i> Bobo B. Kabungu, <i>Directeur de publication</i> John Poté Wembonyama, <i>Coordonnateur technique</i> Vicky Elongo Lukulunga, <i>Editeur associé</i> Sara Liwerant, <i>Editrice associée</i> Jean-Pierre Bwalwel, <i>Editeur associé</i> José Mangalu Agbada, <i>Editeur associé</i>
Cellule technique	John Poté Wembonyama, <i>Coordonnateur</i> John Safari Bigarura, <i>Secrétaire de rédaction</i> Roger Bakemo Ituko, <i>Assistant de rédaction</i> Mboma Luzembo, <i>Infographe</i>
Comité Scientifique	<ul style="list-style-type: none">– Aimé Manzongo Motukula, CRESH– Alain Mujinga Kapemba, Université Pédagogique Nationale (UPN), CRESH– Albert Kabasele Badibanga, CRESH– Alexis Nienie, Université Pédagogique Nationale (UPN)– Alphonse Miema Bongo, Université du Kwango, CRESH– André L.A. Wufela Yaek'Olingo, CRESH– André Omanga Shekeseke, Institut Supérieur Pédagogique, CRESH– Anne-Marie Nsaka Kabunda, Université de Kinshasa (UNIKIN), CRESH– Crispin Mulaji Kyela, Université de Kinshasa (UNIKIN), CRESH.– Dieudonné Diumi Shutsha, Université de Kinshasa (UNIKIN), CRESH– Edson Niyonsaba Sebigunda, Haute Ecole de Commerce de Kinshasa (HEC-KIN), CRESH– Emmanuel Atibu, Université de Kinshasa (UNIKIN), CRESH– Georges Olemanu Lohalo, Université de Kinshasa (UNIKIN), CRESH– Gilbert Shamavu Muderhwa, CRESH– José Mangalu Mobhe Agbada, Ecole des Sciences de la Population et du Développement, CRESH– Laurence Haller, National University of Singapore– Lay Tshiala, Centre for Bioresources Sustainability in Africa, Geneva– Marcellin Kalombo Mbuyamba, Université Pédagogique Nationale (UPN), CRESH– Marie Alice Tshiela Nkuna, Université Notre Dame du Kasai, CRESH– Naresh Devarajan, University of California, Davis.– Oscar Shamba Bemuna, Université Pédagogique Nationale (UPN), CRESH, Ecole de criminologie– Piaget Mpotu Balebo, Université de Kinshasa (UNIKIN), CRESH– Pierre Tshinanga Ngelu, Université de Kinshasa (UNIKIN), CRESH– Staline-Fidèle Ndongoboni Essambela, CRESH

SOMMAIRE

Éditorial (*Ivon Mingashang*)

Revue congolaise des sciences humaines et sociales : au défi d'internationalisation, une structure organisationnelle adaptée (*Comité éditorial*)

ARTICLES THEMATIQUES

- **Évolution des prix intérieurs et activité économique en RDC de 1960 à 2018 : analyse descriptive, corrélation et politiques subséquentes.**
Phanouel Kagufa , Pascaline Ntabugi B. et Bobo B. Kabungu
- **De la performance à la viabilité de la réforme sur la paie par voie bancaire en RDC. Évaluation par l'application d'un criterium pentagonal**
Bobo B. Kabungu
- **Qualité de la gouvernance des coopératives d'épargne et de crédit au Cameroun : l'apport du Conseil des Sages**
Sabine Patricia Mougou Mbenda, Edson Niyonsaba Sebigunda, William Takam

CONCEPTS ET METHODES

- **Analyse de Khi-carré : fondements, démarche, intérêt et limites**
Eugénie Kabali Hamuli et José Mangalu Mobhe Agbada

INTERVENTIONS SCIENTIFIQUES

- **Integrating Principles of Humanitarian in Law Enforcement**
Ivon Mingashang

Depuis son indexation, la Revue congolaise des sciences humaines et sociales (Recosh) reçoit de plus en plus de soumissions de projets d'articles, surtout avec l'exigence actuelle de la publication d'articles scientifiques dans le parcours doctoral en RDC. Par ailleurs, l'attrait de la Recosh a su dépasser les frontières avec la réception de papiers de recherche rédigés notamment par des auteurs d'autres pays.

Dans ce numéro, l'honneur est à l'économie, dans une vision sous-régionale. En effet, il porte sur des questions monétaires et financières en Afrique subsaharienne (sujet qui constitue désormais une série) et s'appesantit spécialement sur l'analyse de l'inflation, la paie des fonctionnaires et la gouvernance des coopératives, en dehors d'un article sur le test de khi-carré souvent utilisé en sciences économiques et connexes ainsi que l'intervention d'un maître de recherche du CRESH à une conférence internationale à l'étranger.

Abordant l'évolution des prix intérieurs et l'activité économique en RDC, Phanouel Kagufa, Pascaline Ntabugi et Bobo B. Kabungu analysent les différentes relations qui existent entre le taux d'inflation et la croissance en contexte congolais. Leur démarche repose sur une combinaison d'analyses descriptive et économétrique, couvrant la période 1960-2018. Il en ressort, d'une part, l'existence d'une liaison négative mais non significative dans les trois premières phases de l'évolution économique du pays et, d'autre part, une relation négative statistiquement significative pour ce qui est de la quatrième phase. Par ailleurs, l'étude met en exergue une causalité unilatérale allant du taux de croissance économique vers le taux d'inflation dans la première et la troisième phases. En guise de recommandations, il est suggéré de mettre en place des mécanismes visant le renforcement et la consolidation du cadre macroéconomique, avec comme soubassement l'application des politiques conjoncturelles restrictives et des réformes structurelles ambitieuses et incitatives favorables aux investissements publics et privés. Ce n'est que par cette voie que l'augmentation du produit intérieur brut de la RDC pourra s'accélérer et s'inscrire dans la durée, sous réserve d'une variation modérée ou maîtrisée du niveau général des prix intérieurs.

Intéressé par l'évaluation des politiques publiques, Bobo B. Kabungu souligne qu'une évaluation peut être multidimensionnelle. Dans la pratique, on se concentre sur les aspects jugés les plus pertinents en fonction des objectifs visés. Le Comité d'Aide au Développement (CAD) suggère cinq critères que l'auteur applique à la réforme sur la bancarisation de la paie des agents et fonctionnaires de l'Etat en RDC, en empruntant la notation proposée par le Bureau Indépendant de l'Evaluation (IOE). Il s'en suit que, malgré un score global encourageant, des efforts sont à fournir davantage en matière de viabilité, d'efficacité et d'efficience que dans les domaines de pertinence et d'impact. Le sujet est d'autant plus d'actualité que ces dernières années, des mécanismes massives et des ajustements salariaux importants ont été enregistrés.

De leur côté, Sabine Patricia MOUNGOU, Edson Niyonsaba et William Takam rappellent que la gouvernance des établissements de crédit est une clef pour la réalisation réussie de leur mission. Dans leur article dont le terrain est le Cameroun, le trio examine le rôle des mécanismes

spécifiques de gouvernance, notamment le Conseil des Sages, sur la qualité de la gestion des COOPEC. Grâce à une analyse en composante principale, il construit un indice de la qualité de gouvernance à partir des indicateurs de chaque mécanisme de gouvernance (mécanismes conventionnels et spécifiques). Les résultats révèlent que l'indice de la qualité de gouvernance des COOPEC camerounaises construit s'avère faible. L'on en retient également que le Conseil des Sages contribue le plus à l'amélioration de cet indice ; ce qui confirme la thèse de la complémentarité des mécanismes spécifiques et de ceux dits conventionnels en matière de gouvernance de ces institutions financières. De quoi inspirer la RDC.

Dans la rubrique « Concepts et méthodes », Eugénie Kabali et José Mangalu discutent autour du test de Khi-carré. En effet, en tant que l'une des techniques d'analyse des données les plus utilisées, ce test demeure malheureusement mal appliqué et surtout mal interprété. Les auteurs passent en revue, sous un éclairage nouveau et contextualisé, non seulement les présupposés théoriques et les conditionnalités relatives à l'application du test de Khi-carré, mais aussi l'intérêt et les pièges à éviter dans son implémentation et l'interprétation des résultats qui en sont issus. Par ailleurs, au-delà des discussions théoriques, des illustrations et des exemples concrets sont proposés dans le but de permettre aux lecteurs de se mettre en situation et d'appliquer la démarche théorique proposée. Cette façon de procéder paraît d'autant plus importante que le test de Khi-carré constitue, dans la plupart des cas, un préalable à l'utilisation des tests statistiques les plus robustes comme la régression logistique, l'analyse discriminante, etc.

À la fin du numéro, un bonus est offert. Il s'agit de l'allocution du conférencier principal au Séminaire sur l'intégration des principes humanitaires dans l'application des lois, organisé par l'Université Rashtriya Raksha et le Comité international de la Croix-Rouge, intervenu du 15 et 16 mars 2023, en Inde. J'ai été personnellement honoré qu'il convienne au Comité scientifique de la Recosh d'en suggérer la publication intégrale dans le présent numéro.

Ivon Mingashang

Directeur Général du CRESH

Editeur en chef de la RECOSH

Since its indexing, the Congolese Review of Human and Social Sciences (Recosh) has received more and more submissions of draft articles, especially with the current requirement for the publication of scientific articles in the doctoral course in the DRC. Furthermore, the appeal of Recosh has transcended borders with the reception of research papers written in particular by authors from other countries.

In this issue, the spotlight is on the economy, in a sub-regional vision. Indeed, it concerns monetary and financial questions in sub-Saharan Africa (a subject which now constitutes a series) and focuses particularly on the analysis of inflation, the pay of civil servants and the governance of cooperatives, apart from an article on the chi-square test often used in economics and related sciences as well as the intervention of a CRESH senior researcher at an international conference abroad.

Addressing the evolution of domestic prices and economic activity in the DRC, Phanoel Kagufa, Pascaline Ntabugi and Bobo B. Kabungu analyze the different relationships that exist between the inflation rate and growth in the Congolese context. Their approach is based on a combination of descriptive and econometric analyses, covering the period 1960-2018. It emerges, on the one hand, the existence of a negative but not significant link in the first three phases of the economic evolution of the country and, on the other hand, a statically significant negative relationship with regard to the fourth phase. Furthermore, the study highlights a unilateral causality going from the economic growth rate to the inflation rate in the first and third phases. As recommendations, it is suggested to put in place mechanisms aimed at strengthening and consolidating the macroeconomic framework, with the application of restrictive economic policies and ambitious structural reforms that are favorable to public and private investments as a basis. It is only through this path that the increase in the gross domestic product of the DRC will be able to accelerate and be sustained over time, subject to a moderate or controlled variation in the general level of domestic prices.

Interested in the evaluation of public policies, Bobo B. Kabungu emphasizes that an evaluation can be multidimensional. In practice, we focus on the aspects deemed most relevant depending on the objectives sought. The Development Assistance Committee (CAD) suggests five criteria that the author applies to the reform on the banking of the pay of state agents and civil servants in the DRC, borrowing the notation proposed by the Independent Office of the Evaluation (IOE). It follows that, despite an encouraging overall score, more efforts need to be made in terms of viability, effectiveness and efficiency than in the areas of relevance and impact. The subject is all the more topical as in recent years, massive mechanization and significant salary adjustments have been recorded.

For their part, Sabine Patricia Mougou, Edson Niyonsaba and William Takam recall that the governance of credit institutions is a key to the successful realization of their mission. In their article based in Cameroon, the trio examines the role of specific gov-

ernance mechanisms, notably the Council of Wise Men, on the quality of COOPEC management. Using principal component analysis, it constructs an index of governance quality from indicators of each governance mechanism (conventional and specific mechanisms). The results reveal that the governance quality index of Cameroonian COOPECs constructed turns out to be low. We also note that the Council of Wise Men contributes the most to improving this index; which confirms the thesis of the complementarity of specific mechanisms and so-called conventional ones in terms of governance of these financial institutions. Something to inspire the DRC.

In the “Concepts and methods” section, Eugénie Kabali and José Mangalu discuss the chi-square test. Indeed, as one of the most used data analysis techniques, this test unfortunately remains poorly applied and above all misinterpreted. The authors review, in a new and contextualized light, not only the theoretical presuppositions and conditionalities relating to the application of the Chi-square test, but also the interest and the pitfalls to avoid in its implementation and interpretation. results that arise from it. Furthermore, beyond the theoretical discussions, illustrations and concrete examples are offered with the aim of allowing readers to put themselves in a situation and apply the proposed theoretical approach. This way of proceeding seems all the more important as the Chi-square test constitutes, in most cases, a prerequisite for the use of the most robust statistical tests such as logistic regression, discriminant analysis, etc.

At the end of the number, a bonus is offered. This is the keynote address at the Seminar on Integrating Humanitarian Principles into Law Enforcement, organized by Rashtriya Raksha University and the International Committee of the Red Cross, on March 15-16 2023, in India. I was personally honored that the Recosh Scientific Committee agreed to suggest its full publication in this issue.

Ivon Mingashang

Director General of CRESH

Editor in chief of RECOSH

Revue congolaise des sciences humaines et sociales : au défi d'internationalisation, une structure organisationnelle adaptée

La Revue congolaise des sciences humaines et sociales (RECOSH) est déjà à son cinquième numéro semestriel et sa renommée commence à dépasser le seul territoire national. Avec son indexation, elle a désormais besoin d'une organisation renforcée afin d'assurer un fonctionnement efficace de ses services. La nouvelle structure est présentée dans les paragraphes qui suivent.

La lecture de ce numéro révélera qu'il intègre deux nouvelles rubriques, à savoir : (i) Concepts et méthodes ainsi que (ii) Interventions scientifiques. La première servira à alimenter le débat sur les méthodes et techniques de recherche et la seconde servira de cadre à la publication d'exposés à des conférences scientifiques de haut niveau dont le contenu aura retenu l'attention des instances éditoriales de la revue.

Il sied de signaler que le présent document a été élaboré avec la contribution du personnel scientifique du CRESH dans le cadre de la mise à jour d'un premier texte présentant les instances éditoriales de la revue.

1. Organisation

La Revue est dotée de trois instances :

- Un Comité éditorial ;
- Un Comité scientifique et
- Une Cellule technique

1.1. Le Comité éditorial

1.1.1. Mission

Le Comité éditorial est l'organe de management de la revue. Il prend toutes les décisions relatives à la politique générale de cette dernière et en assume la responsabilité scientifique. Appuyé par la Cellule technique, le Comité éditorial veille à la publication des numéros de la RECOSH suivant une fréquence à déterminer par ses soins.

1.1.2. Composition

Le Comité éditorial est composé de :

- un.e Éditeur.rice en chef ;
- un.e Directeur.rice de publication ;
- un.e Coordonnateur.rice technique et
- des Éditeur.rices associé.es.

1.1.3. Responsabilités des membres du Comité éditorial

1.1.3.1. Éditeur.rice en chef

Le.la Directeur.rice général.e du CRESH est l'Éditeur.rice en chef de la RECOSH, sauf délégation de pouvoirs. Il.elle est le.a premier.ère responsable de la politique et de la ligne éditoriale de la revue. A ce titre, il.elle :

- veille à l'image de marque de la revue et en garantit l'ouverture, via notamment des collaborations nationales et internationales avec d'autres revues scientifiques et des chercheurs de divers horizons ;
- veille au respect de la ligne éditoriale et au fonctionnement harmonieux des différentes

instances de la revue ;

- nommer, sur proposition du Directeur scientifique du CRESH, le.a Coordonnateur.rice technique et les Editeur.rices associé.es ;
- préside les réunions du Comité éditorial et du Comité Scientifique.

1.1.3.2. Directeur.rice de publication

Le.la Directeur.rice scientifique du CRESH est le.la Directeur.rice de publication de la RECOSH, sauf délégation de pouvoirs. En tant que Rédacteur.rice en chef, il.elle est le.a premier.ère responsable de la qualité des articles et de la structuration des numéros de la revue. A ce titre, il.elle :

- retient, en tenant compte des orientations du Comité éditorial et des avis du Comité scientifique, les thématiques des numéros en raison de leur pertinence scientifique, des enjeux en République Démocratique du Congo et en Afrique et de l'évolution des problématiques du monde de la recherche ;
- oriente les articles soumis à la revue en fonction des domaines de compétence des évaluateur.rices que sont les membres du Comité scientifique et les Éditeur.rices associé.es ;
- prend la décision de la publication des articles, sur la base des rapports d'évaluation et après un dernier échange avec les membres du Comité éditorial ;
- représente l'Editeur.rice en chef en cas d'empêchement.

1.1.3.3. Coordonnateur.rice technique

Nommé par le.a Directeur.rice général.e du CRESH, sur proposition du.de la Directeur.rice scientifique, le.la Coordonnateur.rice technique est le.a responsable de la Cellule technique de la revue et de la recevabilité des propositions d'articles en premier ressort. En tant que Secrétaire de rédaction, il.elle a la charge de :

- assister le.a Directeur.rice de publication dans la réalisation des missions qui lui sont dévolues ;
- arbitrer les divergences éventuelles entre les auteur.rices et les évaluateur.rices, autour notamment des évaluations contradictoires ;
- soumettre au.à la Directeur.rice de publication la décision de la recevabilité des projets d'articles ;
- coordonner la Cellule technique de la revue ;
- superviser le processus de production de la revue ;
- veiller à la réalisation, par les membres de la Cellule technique, des tâches budgétaires, financières, juridiques et administratives de la revue ;
- représenter le.a Directeur.rice de publication en cas d'empêchement.

1.1.3.4. Éditeur.rices associé.es

Nommés par le.a Directeur.rice général.e du CRESH, sur proposition du.de la Directeur.rice scientifique, les Editeur.rices associé.es sont chargé.es de :

- proposer la construction des numéros de la revue ;
- orienter les articles auprès des évaluateur.rices internes et externes ;
- émettre des avis sur les rapports d'évaluation des projets d'articles et les transmettre au.à la Directeur.rice de publication ;
- suggérer, conformément à la procédure, l'acceptation des propositions d'articles soumises ;
- mettre à jour et soumettre au Comité éditorial la procédure quant aux évaluations des projets d'articles ;
- transmettre les avis de rapports de lecture au/à le.a Premier.e Éditeur.rice adjoint.e.

1.1.4. Désignation et départ

- Sur la base d'une expertise avérée dans le domaine de l'édition et sur proposition du Directeur scientifique du CRESH, les candidatures des adhérent.e.s sont soumises au Comité éditorial qui statue, à la majorité absolue, sur l'intégration d'un nouveau membre en son sein. La nomination de ce dernier sera sanctionnée par une Décision du.de la Directeur.rice

général.e du CRESH.

- Les Éditeur.rices associé.es sont nommé.es, pour un mandat de 3 ans renouvelable.
- Ils/elles peuvent démissionner sous préavis d'un mois ;
- Ils/elles peuvent être révoqué.es par le.a Directeur.rice général.e du CRESH, en concertation avec le.a Directeur.rice scientifique, en cas :
 - d'absences répétées et injustifiées lors des réunions du Comité éditorial ;
 - de faute grave.

1.2. Le Comité scientifique

1.2.1. Missions

Le Comité Scientifique est chargé de (d'):

- proposer des thématiques de numéros au. à la Directeur.rice de publication ;
- rechercher des éventuels contributeurs.rices ;
- diffuser les appels à contributions ;
- participer aux évaluations des contributions soumis à la revue
- assister le Comité éditorial dans la lecture des versions finales des articles pour validation avant la publication, tout en veillant à ce que les membres ne soient pas juges et parties (auteur.rice/évaluateur.rice – évaluateur.rice/lecteur.rice final.e).

1.2.2. Composition

Piloté, au niveau stratégique, par l'Éditeur.rice en chef et, au quotidien, par le.a Directeur.rice de publication, le Comité Scientifique regroupe des personnes-ressources dont le domaine d'expertise intéresse les principaux champs thématiques de la revue. La contribution de ces expert.es garantit la rigueur de la démarche suivie dans la sélection des papiers de recherche et leur scientificité.

1.2.3. Désignation et départ

- Les membres du Comité scientifique sont sélectionnés par le.a Directeur.rice de publication et désignés par l'Éditeur.rice en chef en raison de leur expertise dans les domaines de recherche exploités dans la revue.
- La fin de mission d'un membre du Comité scientifique peut intervenir :
 - Soit par démission du membre lui-même ;
 - Soit sur décision du Comité scientifique. Ce dernier cas se produit lorsque le membre traduit, par son comportement, un manque d'intérêt au rayonnement de la vie de la revue, plus précisément lorsque : (i) le membre n'assiste plus aux réunions du Comité scientifique depuis au moins un an, sans en donner de raison valable ou (ii) le membre ne contribue d'aucune manière aux travaux du Comité scientifique et/ou dans la revue depuis au moins deux ans.
- La demande d'arrêt de mission de l'un des membres du Comité scientifique peut donc être introduite par tout membre dudit comité, y compris le concerné lui-même. Dans ce dernier cas, la demande est enregistrée par le Comité scientifique et entre dans les faits immédiatement. Dans le cas d'une demande de mettre fin à la participation d'un membre effectuée par un autre membre du Comité, la demande fait l'objet d'un vote au sein du Comité Scientifique. Pour être acceptée, cette demande doit recueillir au moins la majorité absolue des suffrages, soit 50 % des voix plus une voix.

1.3. La Cellule Technique

1.3.1. Missions

En tant qu'équipe opérationnelle de la revue, la Cellule technique est chargée de (d'):

- accuser réception des articles déposés ;
- vérifier la structure formelle au regard de la Charte éditoriale de la RECOSH ;
- vérifier l'absence de plagiat ;

- transmettre les projets d'articles vérifiés auprès du.de la Coordonnateur.rice technique pour communication au.à la Directeur.rice de publication ;
- transmettre aux auteur.rice.s, à la suite de la décision du Comité éditorial, les avis de recevabilité pour évaluation ;
- vérifier le sens, le style, la grammaire et l'orthographe des projets d'articles soumis en anglais ainsi que les résumés (abstracts) des textes en français présentés en langue anglaise ;
- vérifier la cohérence entre les résumés en français et anglais ;
- veiller à la maintenance technique ainsi qu'à la mise à jour des informations sur le site web de la RECOSH ;
- veiller à l'indexation des articles et leur mise en page pour la version physique.

1.3.2. Composition

Placée sous la responsabilité directe du.de la Coordonnateur.rice technique, la Cellule technique regroupe quelques membres du personnel scientifique, technique et administratif du CRESH ayant des compétences essentiellement rédactionnelles, linguistiques, statistiques et informatiques (y compris en bureautique et en imprimerie).

1.3.3. Désignation et départ

Agents du CRESH, les membres de la Cellule technique, en dehors de son.sa Coordonnateur.rice, sont désignés par le.a Directeur.rice scientifique du CRESH, via une affectation. Ils sont évalués tous les ans.

2. Fonctionnement

2.1. Le Comité éditorial

- Le Comité éditorial se réunit au moins une fois le trimestre, sur convocation de l'Éditeur.rice en chef ou, à défaut, du.de la Directeur.rice de publication.
- L'Éditeur.rice en chef (ou le.a Directeur.rice de publication) valide le projet d'ordre du jour et le.a Coordonnateur.rice technique, en sa qualité de Secrétaire de rédaction, envoie l'invitation aux membres du Comité éditorial, notamment par courriel.
- Le Comité éditorial peut prendre les décisions qui relèvent de sa compétence dès lors qu'un quorum représentant la moitié de ses membres est réuni (en présentiel et/ou à distance).

2.2. Le Comité scientifique

- Le Comité Scientifique se réunit une fois le trimestre sous la présidence de l'Éditeur.rice en chef ou du.de la Directeur.rice de publication.
- L'Éditeur.rice en chef (ou le.a Directeur.rice de publication) valide le projet d'ordre du jour et le.a Coordonnateur.rice technique, en sa qualité de Secrétaire de rédaction, envoie l'invitation aux membres du Comité scientifique, notamment par courriel.

2.3. La Cellule technique

- La Cellule Technique se réunit une fois le mois sous la conduite du.de la Coordonnateur.rice technique.
- Le.a Coordonnateur.rice technique est tenu.e de transmettre à l'Editeur.rice en chef et au.à la Directeur.rice de publication les comptes-rendus de ces réunions qui peuvent se tenir en présentiel ou en ligne.

Bobo B. Kabungu

Directeur Scientifique du CRESH

Directeur de publication

Revue congolaise des sciences humaines et sociales: a suitable organizational structure to meet the challenge of internationalization

The *Revue congolaise des sciences humaines et sociales* (RECOSH) is already in its fifth half-yearly issue, and its reputation is beginning to spread beyond the national territory. With its indexation, it now needs a reinforced organization to ensure the efficient operation of its services. The new structure is presented in the following paragraphs.

A perusal of this issue will reveal two new sections: (i) Concepts and methods and (ii) Scientific contributions. The former will serve to fuel debate on research methods and techniques, while the latter will provide a framework for the publication of papers presented at high-level scientific conferences whose content has attracted the attention of the journal's editorial bodies.

It should be noted that the present document has been drawn up with the contribution of CRESH's scientific staff, as part of the updating of an initial text presenting the journal's editorial bodies.

1. Organisation

The Journal has three bodies:

- An Editorial Committee;
- A Scientific Committee and
- A Technical Unit

1.1. The Editorial Committee

1.1.1. Tasks

The Editorial Board is the journal's management body. It takes all decisions relating to the general policy of the journal and assumes scientific responsibility for them. Supported by the Technical Unit, the Editorial Committee ensures that issues of RECOSH are published at a frequency to be determined by it.

1.1.2. Composition

The Editorial Committee is composed of

- a Chief Editor;
- a Publication Director;
- a Technical Coordinator; and
- Associate Editors.

1.1.3. Responsibilities of the members of the Editorial Committee

1.1.3.1. Chief Editor

The Director General of CRESH is the Editor-in-Chief of RECOSH, unless otherwise delegated. He/she is primarily responsible for the editorial policy and line of RECOSH.

In this capacity, he/she :

- oversees the journal's brand image and ensures its openness, in particular through national and international collaboration with other scientific journals and researchers from various backgrounds;
- ensures compliance with the journal's editorial policy and the smooth running of its various bodies;
- appoints the Technical Coordinator and Associate Editors on the recommendation of CRESH's Scientific Director;
- chairs meetings of the Editorial Committee and the Scientific Committee.

1.1.3.2. Publication Director

The Scientific Director of CRESH is the Publishing Director of RECOSH, unless otherwise delegated. As Editor-in-Chief, he/she is primarily responsible for the quality of the articles and the structuring of the journal's issues. In this capacity, he/she :

- selects, taking into account the guidelines of the Editorial Committee and the opinions of the Scientific Committee, the themes of the issues on the basis of their scientific relevance, the issues at stake in the Democratic Republic of Congo and in Africa, and the evolution of problems in the world of research;
- guides the articles submitted to the journal according to the areas of expertise of the reviewers, who are the members of the Scientific Committee and the Associate Editors;
- decides on the publication of articles, on the basis of the evaluation reports and after a final discussion with the members of the Editorial Board;
- represents the Editor-in-Chief if he is unable to attend.

1.1.3.3. Technical coordinator

Appointed by the Director General of CRESH, on the proposal of the Scientific Director, the Technical Coordinator is responsible for the journal's Technical Unit and for the admissibility of article proposals in the first instance. As Editorial Secretary, he/she is responsible for :

- assisting the Publishing Director in carrying out the tasks assigned to him/her;
- arbitrate any differences of opinion between authors and reviewers, particularly with regard to contradictory reviews;
- submit to the Publication Director decisions on the admissibility of draft articles;
- coordinate the journal's Technical Unit;
- supervise the journal's production process;
- ensure that the members of the Technical Unit carry out the journal's budgetary, financial, legal and administrative tasks;
- to represent the Publishing Director if he or she is unable to attend.

1.1.3.4. Associate Editors

Appointed by CRESH's Director General on the recommendation of the Scientific Director, Associate Editors are responsible for :

- proposing the construction of issues of the journal;
- guiding articles through internal and external reviewers;
- issue opinions on the evaluation reports for draft articles and forward them to the Publication Director;
- suggest, in accordance with the procedure, the acceptance of article proposals submitted;
- update and submit to the Editorial Committee the procedure for evaluating draft articles;
- forward notices of reading reports to the Director of Publication.

1.1.4. Appointment and loss of membership

- On the basis of proven expertise in the field of publishing and on the proposal of CRESH's Scientific Director, applications from members are submitted to the Editorial Committee, which decides by an absolute majority on the inclusion of a new member. The appointment of the latter will be sanctioned by a Decision of the Director General of CRESH.
- Associate Editors are appointed for a renewable term of 3 years.
- They may resign by giving one month's notice;
- They may be dismissed by the Director General of CRESH, in consultation with the Scientific Director, in the event of :
 - repeated and unjustified absences from meetings of the Editorial Committee ;
 - serious misconduct.

1.2. The Scientific Committee

1.2.1. Tasks

The Scientific Committee is responsible for

- proposing themes for issues to the First Deputy Editor-in-Chief;
- seeking potential contributors;
- circulating calls for contributions;
- participate in the evaluation of contributions submitted to the Journal
- assist the Editorial Board in reading the final versions of articles for validation before publication, while ensuring that members are not both judge and jury (author/reviewer - reviewer/ final reader).

1.2.2. Membership

At the strategic level, the Scientific Committee is led by the Editor-in-Chief and, on a day-to-day basis, by the Publishing Director. It is made up of resource persons whose field of expertise is relevant to the main thematic areas of the journal. The contribution of these experts guarantees the rigour of the approach followed in the selection of research papers and their scientific quality.

1.2.3. Appointment and loss of membership

- Members of the Scientific Committee are selected by the Publication Director and appointed by the Editor-in-Chief on the basis of their expertise in the areas of research covered by the journal.
- A member of the Scientific Committee may resign:
- Either by resignation of the member him/herself;
- Or by decision of the Scientific Committee. The latter occurs when the member's behaviour demonstrates a lack of interest in the life of the journal, more specifically when: (i) the member no longer attends meetings of the Scientific Committee for at least one year, without giving a valid reason, or (ii) the member has not contributed in any way to the work of the Scientific Committee and/or the journal for at least two years.
- A request for one of the members of the Scientific Committee to resign may therefore be submitted by any member of the Scientific Committee, including the member concerned. In the latter case, the request is registered by the Scientific Committee and becomes effective immediately. In the case of a request to terminate the participation of a member made by another member of the Committee, the request is subject to a vote within the Scientific Committee. To be accepted, the request must receive at least an absolute majority of votes, i.e. 50% plus one.

1.3. The Technical Unit

1.3.1. Tasks

As the journal's operational team, the Technical Unit is responsible for

- acknowledging receipt of articles submitted
- checking the formal structure against the RECOSH Editorial Charter;
- checking for plagiarism;
- forward drafts of articles checked by the Technical Co-ordinator to the Publication Director for communication;
- following the Editorial Committee's decision, forward to the authors the notices of admissibility for evaluation;
- check the sense, style, grammar and spelling of draft articles submitted in English, as well as the abstracts of texts in French submitted in English;
- check the consistency between French and English abstracts;
- ensure the technical maintenance and updating of information on the RECOSH website;
- ensure the indexing of articles and their layout for the physical version.

1.3.2. Composition

Under the direct responsibility of the Technical Coordinator, the Technical Unit is made up of several members of CRESH's scientific, technical and administrative staff with mainly editorial, linguistic, statistical and IT skills (including office automation and printing).

1.3.3. Appointment and loss of membership

CRESH staff members, other than the Coordinator, are appointed by the Scientific Director of CRESH via an assignment. They are evaluated every year.

2. Functioning

2.1. The Editorial Committee

- The Editorial Committee meets at least once every three months, convened by the Editor-in-Chief or, failing that, the Publication Director.
- The Editor-in-Chief (or the Publication Director) approves the draft agenda and the Technical Coordinator, in his capacity as Editorial Secretary, sends the invitation to the members of the Editorial Committee, in particular by e-mail.
- The Editorial Committee may take decisions within its remit as long as a quorum representing half of its members is present (in person and/or remotely).

2.2. The Scientific Committee

- The Scientific Committee meets once a quarter under the chairmanship of the Editor-in-Chief or the Publication Director.
- The Editor-in-Chief (or the Publication Director) approves the draft agenda and the Technical Coordinator, in his capacity as Editorial Secretary, sends the invitation to the members of the Scientific Committee, in particular by e-mail.

2.3. The Technical Team

- The Technical Team meets once a month under the chairmanship of the Technical Coordinator.
- The Technical Coordinator is required to send the Editor-in-Chief and the Publication Director the minutes of these meetings, which may be held face-to-face or online.

For the editorial committee

Bobo B. Kabungu

Publishing Director